



Dépôt des candidatures
du 1^{er} mai au 16 octobre 2026

COMMENT CANDIDATER ?

Retrouvez toutes les modalités
et le dossier de candidature
à l'aide du QR code ci-contre :



GRAND PRIX 2025

ASSOCIATION NATIONALE POUR LA PRÉVENTION DU RISQUE MÉDICAL

LA PRÉVENTION MÉDICALE

11 rue Brunel - 75017 PARIS

Imprimé par nos soins - SIRET : 48087179700019

GRAND PRIX DE LA PRÉVENTION MÉDICALE *

* La Prévention Médicale est une association loi de 1901 fondée en 2004, dont l'objet est la prévention des risques médicaux et paramédicaux.

Command Prompt : |

Valoriser les démarches innovantes
qui contribuent à renforcer
la sécurité des soins



26_344 - 06/2026 - Ne pas jeter sur la voie publique.



↓ Objectifs

Le Grand Prix de la Prévention Médicale

distingue des projets contribuant à :

- L'amélioration de la qualité des soins ;
- La prévention des risques médicaux et paramédicaux ;
- Le renforcement de la sécurité des patients.

Il vise à :

- Valoriser des initiatives issues du terrain ;
- Favoriser le partage de pratiques ;
- Contribuer à la diffusion d'une culture de sécurité.

↓ Public concerné

Ce prix s'adresse à l'ensemble des acteurs du système de santé :

- Professionnels de santé : médecins, sage-femmes, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, vétérinaires, infirmiers, kinésithérapeutes, etc.
- Internes et étudiants.
- Acteurs impliqués dans la qualité et la gestion des risques.

↓ Projets attendus

Le Grand Prix récompense des projets concrets et déjà mis en œuvre tels que :

- Une solution simple, astucieuse et innovante pour renforcer la sécurité des soins au quotidien ;
- Un outil ou un protocole pour rendre plus sûre la prise en charge des patients ;
- Un support pédagogique efficace pour sensibiliser les professionnels de santé à la sécurité.

↓ Candidature

Les professionnels sont invités à soumettre un projet déjà mis en œuvre, en présentant ses objectifs, ses modalités et ses résultats.

↓ Critères d'appréciation

Les projets sont évalués selon :

- Leur pertinence au regard des enjeux de sécurité ;
- Leur caractère opérationnel ;
- Leurs résultats ou leurs impacts observables ;
- Leur reproductibilité.

↓ Distinctions et dotations

1^{er} Prix

Dotation
de 6 000 €

2^{ème} Prix

Dotation
de 4 000 €

Prix spécial étudiant

Dotation
de 2 000 €

Prix spécial gestionnaire de risque

Dotation
de 2 000 €

↓ Communication et valorisation des projets

La remise des prix fait l'objet :

- D'une cérémonie en présence des lauréats et des membres du Conseil d'Administration et du Conseil Scientifique de l'association ;
- D'une valorisation sur le site internet de La Prévention Médicale ;
- D'un communiqué de presse publié par la MACSF (membre fondateur de l'association).